



www.rowingcanada.org

INSCRIPTION EN 2009

INTRODUCTION

Cet exposé énonce la politique sur le statut de membre, sur les frais d'adhésion, sur les procédures d'inscription et sur les bénéfices aux membres.

Les clubs d'aviron sont responsables de la collecte et de la présentation appropriées des frais d'adhésion qui sont payables par les personnes qui sont membres du club d'aviron et ceux-ci devront inscrire toutes les personnes qui :

1. versent une somme d'argent ou offre toute autre contrepartie, y compris des contreparties sous forme de commandites, de subventions ou tout autre bénéfice de tiers au membre, ou
2. participent à un programme d'aviron, géré par un club membre, ou qui utilise l'équipement d'un club membre.

Comme approuvés par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle de RCA de 2008, il n'y a aucun changement aux frais d'adhésion pour la saison d'aviron de 2009-2010 (1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010). La liste complète des catégories et des frais d'adhésions est jointe en page 6 de ce document.

S'il vous plaît, on vous avise que tous les renseignements personnels offerts à RCA sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et sur les documents électroniques* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (uniquement pour la Colombie-Britannique).

CATÉGORIES DE MEMBRES :

1. Non-rameur : Entraîneurs, juges, bénévoles, administrateurs et personnel de régates qui ne rament pas.

2. Rameurs compétitifs :

- a. concourent aux régates d'aviron telles que décrites dans la constitution de RCA, étant toute course à l'aviron ou toutes courses qui sont présentées sur un plan d'eau entre deux ou plusieurs clubs, ou à laquelle des personnes ou des équipages sont invités pour laquelle ils ne participent pas aux activités d'aviron du club organisateur. Exclues de régates d'aviron sont les rencontres internes de club et les séances d'entraînement interclubs ainsi que les séances de sélection.
- b. concourent dans une catégorie reconnue selon le Code de course de RCA, y compris :
 - ◇ Compétiteur à l'aviron adapté¹ (CA)
 - ◇ Barreurs (B)
 - ◇ Junior A & B (JA & JB)
 - ◇ Poids léger (PL)
 - ◇ Maîtres (M)
 - ◇ Senior (S)
 - ◇ Moins de 23 ans (M23)

De plus amples renseignements concernant les catégories compétitives ci-dessus peuvent être obtenus du manuel sur le Code de course de RCA (pages 9-13) qui est disponible au site Web de RCA :

www.rowingcanada.org/en/organization/referenceMaterial.html

3. Rameurs sportifs :

Toutes les catégories d'aviron autres que ces catégories reconnues dans le manuel du Code de course de RCA, y compris :

- a. Rameurs d'école secondaire (ÉS) qui concourent seulement aux événements d'école secondaire, définis comme étant les épreuves ouvertes seulement aux rameurs d'école secondaire ramant pour leur propre école
- b. Rameurs novices qui concourent seulement dans les épreuves de novices aux régates

Catégories de rameur sportif :

- ◇ Aviron adapté (AA)
- ◇ Défi corporatif (DC)
- ◇ École secondaire (ÉS)

¹ *Compétiteurs à l'aviron adapté*

Un rameur compétitif à l'aviron adapté est un rameur avec un handicap qui satisfait aux critères formulés dans les règles de classification de l'aviron adapté.



- ◇ Apprendre-à-Ramer (AAR)
- ◇ Novice (N)
- ◇ Récréatif (R)
- ◇ Excursion (E)

Notes sur les catégories :

1. Les rameurs universitaires (U) compétitionnent seulement à des épreuves universitaires, lesquelles sont reconnues comme des épreuves seulement ouvertes aux rameurs universitaires concourant pour leur université.
2. Si les rameurs novices, d'école secondaire ou universitaires concourent dans d'autres épreuves, ils sont considérés comme des rameurs compétitifs.
3. Un rameur sportif ou universitaire peut reclasser à un statut compétitif – les frais de reclassement de statut sont fournis à la grille tarifaire de statut de membre de RCA.

Participants pour une seule journée :

L'inscription pour des participants pour une seule journée (p. ex. les séances d'essais pour les personnes intéressées à essayer l'aviron ou une personne qui embarque dans une embarcation pour un événement de promotion ou médiatique) n'est pas nécessaire. Cependant, ces participants ne sont alors pas couverts par l'assurance de RCA et le club devrait leur offrir une chance de s'inscrire pour obtenir l'assurance, ou le club devrait inclure une disposition dans le formulaire d'abandon² que le participant signe indiquant ainsi qu'il a refusé de devenir un membre de RCA et donc a refusé la couverture d'assurance.

Politiques sur les frais d'adhésion à RCA:

- ◇ Les frais sont fixés annuellement à l'AGA et sont en vigueur pour toutes les inscriptions reçues le 1^{er} avril ou après le 1^{er} avril de l'année suivante.
- ◇ Les cotisations pour les clubs, pour les associations provinciales, pour les membres d'organismes associés et les associations spéciales doivent être payées au plus tard le 30 avril de chaque année.
- ◇ Les personnes membres sont inscrites du 1^{er} avril – 31 mars de l'année suivante (c.-à-d., 1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010), comme convenue entre RCA et l'association provinciale d'aviron concernée³. Les exceptions sont décrites ci-dessous à la note en bas de page.
- ◇ Les clubs devront fournir au bureau de RCA une adresse courriel officielle aux fins d'inscription. RCA offrira à chaque club un formulaire d'inscription (*Appendice A*) devant être mis à jour. Les nouveaux membres peuvent être ajoutés sur une feuille de travail séparée ci-jointe en appendice A. Toutes les inscriptions devront être présentées par courriel (s.v.p., contacter le bureau de RCA si votre club ne peut obtenir accès courriel).
- ◇ Les clubs doivent signer une déclaration annuelle indiquant qu'ils ont recueilli et payé les frais exigés pour tous leurs membres.

² Le formulaire d'autorisation est inclus avec la police d'assurance de RCA disponible au siteWeb de RCA

³ Exception : Colombie-Britannique & Terre-Neuve – les participants sont inscrits pour un an suivant leur date anniversaire avec RCA

Prendre note : les clubs individuels peuvent choisir des dates de rechange, pourvu qu'une approbation soit obtenue de l'association provinciale pertinente



Paiement des frais d'adhésion

- ◇ *L'appendice A* comprend une feuille de travail de facturation qui calcule tous les frais payables à RCA. S.V.P., contacter le bureau si vous avez des questions concernant le montant total dû.
- ◇ Votre paiement doit immédiatement être reçu⁴. S.V.P., inclure votre numéro de carte VISA ou Mastercard avec votre inscription ou faire parvenir votre paiement par chèque ou mandat-poste au bureau de RCA.
- ◇ Les factures mensuelles ne seront pas expédiées à moins qu'il y ait une entente spéciale avec le bureau de RCA.
- ◇ Tous les chèques expédiés à RCA seront encaissés dans les 14 jours suivant leur réception.
- ◇ Les clubs qui ne paient pas les frais d'inscription ou ne soumettent pas leurs inscriptions n'ont pas un statut de membre en règle et ne sont pas admissibles à la couverture d'assurance de RCA.

Couverture d'assurance de RCA pour les participants inscrits

- ◇ L'assurance responsabilité est offerte à tous les membres inscrits. Le montant de la couverture est de 10 millions \$ par incident avec une franchise de 500 \$.
- ◇ L'assurance accident est fournie. S.V.P., revoir les renseignements sur l'assurance et la gestion du risque au site Web de RCA pour de plus amples renseignements concernant une couverture spécifique.

Régates :

- ◇ **Aucun rameur ne pourra participer à une régates approuvée par RCA à moins qu'il ou qu'elle a payé entièrement les frais comme membre inscrit.** RCA et les organisateurs de la régates se doivent de vérifier la liste des participants pour toutes les régates approuvées.
- ◇ Tous les compétiteurs à la **Régate Royal Canadian Henley** se doivent d'avoir été **membres de club pour lequel ils concourent en date du 23 juin** de l'année de la régates.
- ◇ Un club désirant inscrire un athlète après le 23 juin à cause de circonstances atténuantes se devra d'en faire la demande au V.-P. à la compétition nationale pour sa décision sur l'admissibilité de l'athlète à concourir pour ce club.

Approbation de participation : Le d'une approbation de participation est d'assurer que les participants sont inscrits comme membres en règle de leur association provinciale d'aviron appropriée.

L'approbation de participation est nécessaire pour :

- a. Tous les équipages ou les personnes représentant le Canada
- b. Tous les équipages concourants à, ou les personnes participantes à une régates internationale approuvée de F.I.S.A.
- c. Tous les équipages concourant à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

⁴ Une pénalité d'intérêt (24 % par annum) sera ajoutée aux sommes dues après 60 jours et plus



FRAIS D'ADHÉSION À RCA EN 2009

◇	Associations provinciales d'aviron	600.00 \$
◇	Associations spéciales et organisations associées	450.00 \$
◇	Clubs d'aviron	300.00 \$

Comme approuvé à l'Assemblée générale annuelle de RCA de 2008, il y a quatre niveaux de frais d'adhésion :

◇	Non-rameur (Administrateur, Entraîneurs, Directeurs, Juges, Bénévoles)	0.00 \$
◇	Sportif (Aviron adapté, Défi corporatif, École secondaire,	
◇	Apprendre-à-Ramer, Novice, Récréatif, Excursion)	7.00 \$
◇	Compétitif (Aviron adapté, Barreurs, Junior A, Junior B, Poids léger,	
◇	Maîtres, Senior, Moins de 23 ans)	42.00 \$
◇	Frais de reclassement (Rameur sportif à compétitif)	35.00 \$

Présentations d'inscription

Pour recevoir votre formulaire d'inscription de club, s'il vous plaît, faire parvenir un message à rca@rowingcanada.org. RCA répondra avec un courriel comprenant la liste des membres du club **incluant les Numéros ID de RCA**. Pour des renouvellements d'inscription, s'il vous plaît, inclure le Numéro ID de RCA avec le nom, la catégorie, etc. Un espace pour les nouveaux membres fait partie du formulaire d'inscription.

Formulaires incomplets

Parce que ces renseignements sont essentiels pour les régates, la gestion, le courrier et des fins d'assurance, les inscrits avec des renseignements incomplets ne seront pas considérés comme étant inscrits.

Pour de plus amples renseignements, s.v.p., contacter notre bureau
téléphone sans frais, le 1-877-722-4769 poste 0; fax: 1-250-361-4211; ou courriel :
<rca@rowingcanada.org>.

Pièces jointes :

1. Appendice A : Formulaire d'inscription (s.v.p., obtenir une copie numérique du bureau de RCA)
2. Appendice B : Formulaire d'inscription de club (une version numérique est disponible du bureau de RCA)
3. Appendice C : Formulaire de déclaration de RCA (doit être complété après que vous avez présenté votre inscription de participants en 2009)
4. Appendice D : Aperçue de RCA & les services de RCA
5. Appendice E. : Un exemple de Formulaire d'inscription de membre de club (à l'usage interne du club – une copie numérique est disponible du bureau de RCA)



Appendice B
2009 CLUB REGISTRATION
FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE CLUB en 2009



DATE:

CLUB NAME/NOM DU CLUB échantillon

CLUB TELEPHONE No./ No. TÉLÉ. DU CLUB _____

CLUB ADDRESS/ADRESSE DU CLUB _____

Do you wish to have your RCA correspondance sent:/Désirez-vous recevoir votre correspondance a:

As Above/Tel qu'indiquer _____(✓)

or/ou

Preferred Mailing Address/ _____

Autre Adresse: _____

In English/en anglais ___(✓) en français___(✓) both languages/les deux langues___(✓)

Club info contact person/ Nom de la personne responsable de l'inf. du club _____

Phone Number of contact person/ No. Téléphone de la personne. _____

*Club E-Mail Address/courriel: _____

President/Président

Name/Nom _____
 Adresse/Adresse _____

Phone/Téléphone _____
 E-mail/courriel _____

Registrar/Réglstraire

Name/Nom _____
 Adresse/Adresse _____

Phone/Téléphone _____
 E-mail/courriel _____

Executive/Executif:

Position: _____
 Name/Nom _____
 Address/Adresse _____

Phone/Téléphone _____
 E-mail/courriel _____

Attach additional sheets if necessary/
 Ajouter des feuilles supplémentaires au besoin

On behalf of our Club, I acknowledge that: Au nom du club, je reconnais que:

- a. the club is in compliance with the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*, provincial privacy legislation, le club se conforme à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, la législation provinciale relative à la protection de la vie privée
- b. the club agrees to the conditions of the Agreement to Comply with Privacy Legislation, / le club est d'accord avec les conditions de l'entente à se conformer à la législation relative à la protection de la vie privée,
- c. the club has sought written consent for the use of personal information by RCA and the provincial rowing association as outlined in RCA's registration package for 2008, and / le club a obtenu un consentement écrit de l'usage de renseignements personnels pour RCA et l'association provinciale d'aviron comme indiqué dans l'ensemble d'inscription de RCA pour 2008, et
- d. the club will retain written consents for the period of 2008 registration. / le club conservera les consentements écrits pour la période d'inscription de 2008.

NAME (please print)/NOM (imprimer) _____

SIGNATURE _____

DATE _____



www.rowingcanada.org

Appendix C

ANNUAL DECLARATION

Name of Member Club: _____

Name of Signing Officer: _____

Position of Signing Officer: _____

I hereby declare that _____ (Name of Member Club) has collected and remitted the required fees for all its members (as defined in Article V (3) of the Constitution of Rowing Canada Aviron "Definitions") in the period from the date of its previous declaration in 2008 to September 30, 2009, in accordance with Article VII of the Constitution of Rowing Canada Aviron, "Fees and Registration."

Date

Signature



www.rowingcanada.org

Appendice C

DÉCLARATION ANNUELLE

Nom du club membre: _____

Nom de l'officier signataire: _____

Position de l'officier signataire: _____

Je déclare, par la présente, que _____ (nom du club membre) a perçu et remis les frais requis de tous ses membres (tel qu'énoncé à l'Article V (3) de la constitution de Rowing Canada Aviron "Définitions") durant la période à partir de la date de sa dernière déclaration en 2008 jusqu'au 30 septembre 2009, conformément à l'article VII de la constitution de Rowing Canada Aviron, "Frais et Enregistrement."

Date

Signature

Appendice D

APERÇU DES SERVICES DE RCA

Rowing Canada Aviron (RCA), l'organisme national de sports pour le sport de l'aviron au Canada, est engagé au développement et la promotion de l'aviron au Canada. Sa mission est de favoriser l'excellence et le travail en équipe dans la vie quotidienne à travers l'aviron.

Services organisationnels

Services généraux :

- Réunions de membres
- Inscription
- Assurances
- Politiques et Procédures pertinentes : c.-à-d., Sécurité
- Promotion de l'aviron à travers le Canada
- Services courants aux commanditaires
- Marques de commerce
- Questions juridiques

Information & Publications:

- Le bulletin électronique
- Le site Web
- Vidéos et manuels d'instruction : PNCE & Journey 1-2-3, matériel pour un juge

Services & équipement pour l'aviron :

- Programme pour l'équipement usagé
- Vêtement officiel et marchandise à étiquetage de marque
- Rabais de membre sur certains services et produits

Rôle directeur à l'aviron

Équipes, Entraîneurs, & Sanctions

- Équipes nationales : Senior A, moins de 23 ans & Junior
- Programme junior national : CanAmMex
- Éducation pour entraîneur: PNCE, programmes de mentorat & conférence des entraîneurs
- Éducation & participation pour les officiels
- Sanction de régates

Comités :

- Juges
- Sécurité et événements
- Entraîneurs interprovinciaux
- Maîtres
- Excursion
- Prix
- Commission Henley
- Adapté
- Femmes & l'aviron
- Coordinateurs de cours maîtres
- Niveau 4/5
- CBET
- Médecine sportive & Médecine
- Consultatif sur les relations provinciales

Compétitions nationales:

- Royal Canadian Henley
- CHAMPIONNATS NATIONAUX D'AVIRON
- Championnat canadien des Maîtres à l'aviron

Relations

Relations avec les agences internationales :

- F.I.S.A.
- Association d'aviron du Commonwealth
- Confédération d'aviron panaméricaine

Relations publiques :

- Communiqués de presse réguliers
- Information spéciale sur l'équipe nationale
- Conférence de presse

Relations avec les agences nationales :

- Sport Canada
- Comité olympique canadien
- Association canadienne des jeux du Commonwealth
- Conseil des jeux du Canada
- Association canadienne des entraîneurs
- Association canadienne des entraîneurs professionnels
- Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Centres nationaux des sports
- Groupe consultatif maritime de la Garde côtière canadienne

Soutien

Soutien à l'athlète & l'équipe :

- Programmes financiers et administratifs
- Programmes de financement et de dons
- Fondation canadienne pour l'aviron
- Programme des prix
- Subventions de voyage aux provinces pour la Coupe d'aviron du Canada

Soutien aux Canadiens siégeant sur les comités internationaux :

- Comité exécutif de F.I.S.A.
- Commission des juges de F.I.S.A.
- Commission Ramer pour tous de F.I.S.A..
-
-

S'il vous plaît, entrez en contact avec Rowing Canada Aviron pour plus d'information.

Appendix E

Club Name & Logo here

SAMPLE 2008 9 CLUB MEMBER REGISTRATION FORM

MEMBER NAME (please print) _____

ADDRESS _____

TELEPHONE No. _____

FAX _____

E-MAIL _____

MEMBER CATEGORY:	Recreational	<input type="checkbox"/>	National Team	<input type="checkbox"/>
	Competitive	<input type="checkbox"/>	Touring	<input type="checkbox"/>
	Masters Competitive	<input type="checkbox"/>	Adaptive Competitive	<input type="checkbox"/>
	Masters Recreational	<input type="checkbox"/>	Adaptive Recreational	<input type="checkbox"/>
	Learn-to-Row	<input type="checkbox"/>	Corporate Challenge	<input type="checkbox"/>
	Administration	<input type="checkbox"/>	Umpire	<input type="checkbox"/>

I authorize RCA, (Provincial Rowing Association), and (Club) to collect and use personal information about ~me / ~ my child/ward for the reasons listed below. Such authorization is indicated with a cheque.

- ~ Receiving solicitations from RCA Sponsors such as MBNA;
- ~ Receiving solicitations from within RCA for other commercial activities;
- ~ Posting rosters, statistics, images and results on (Club), (Provincial Association) and/or RCA's (National Team Members only) website.

****We do not sell or distribute your personal information to any other third party!****

MEMBER SIGNATURE _____

DATE _____

CLUB address & contact info here